



AVIS AUX CITOYENS

NOUVELLE SIGNALISATION LA CIRCULATION SUR LA RUE SAINT-IGNACE SE FERA À SENS UNIQUE

La Ville de La Prairie informe les résidants que la circulation sur la rue Saint-Ignace se fera dorénavant dans **un seul sens**, soit dans la direction suivante : **du chemin de Saint-Jean vers la rue Saint-Henri**.

Le stationnement sur rue continuera d'être permis et, comme cela se fait actuellement, il sera interdit de stationner, le mercredi matin, de 8 h à 11 h, du côté des résidences portant un numéro civique pair.

Cette nouvelle signalisation entrera en vigueur le lundi 3 septembre 2018.

RENSEIGNEMENTS

Service des travaux publics et du génie
tp@ville.laprairie.qc.ca
450 444-6684

La Prairie, 11 août 2018



Route 132 - Autoroute 15

SORTIE
47

Émilie-Gamelin

Saint-Ignace

Sainte-Marie

Saint-Henri

Sainte-Marie

chemin de Saint-Jean

Saint-Georges

Saint-Louis

Saint-Philippe

Saint-Jacques